

**Motion proposée au CSAM du MAT/MTE
du 30 janvier 2025
sur la politique générale du gouvernement en matière de
d'Aménagement du Territoire et de Transition Écologique**

Les représentants au CSAM du MAT/MTE

Pointent

- L'absence de vision et d'ambition dans le discours du Premier ministre du 14 janvier 2025, reléguant les enjeux environnementaux à un rôle secondaire face aux considérations économiques immédiates.
- La stigmatisation générale des opérateurs publics, victimes au sein du pôle ministériel de restructurations successives et de réductions de moyens.
- L'attaque directe et violente de l'action des agents de l'OFB par le Premier ministre, de ceux de l'ADEME par des élus de premier rang.
- Le manque de reconnaissance du travail des agents publics qui portent les politiques environnementales au quotidien, dans un contexte de stigmatisation croissante de leur action.

Dénoncent

- La contradiction entre les appels du gouvernement à une mobilisation nationale pour l'environnement et la réduction continue des moyens alloués aux services et opérateurs de l'État.
- La mise en cause injustifiée des agents publics en première ligne, les désignant comme boucs émissaires des contradictions politiques et économiques des gouvernements successifs.
- Le recours à des politiques d'austérité qui compromettent la capacité de l'État à relever les défis climatiques et sociaux, mettant en péril l'avenir des générations futures.

Critiquent fermement

- Les propos du Premier ministre qualifiant l'action des opérateurs publics de « coûteuse et souvent peu efficace », ignorant les contraintes budgétaires et organisationnelles imposées par les réformes successives, et qualifiant de « faute » le simple respect de la réglementation.
- Le discours gouvernemental sous-tendant l'existence de doublons au sein du pôle ministériel, là où les précédentes réformes ont institué le manque voire le vide d'action publique.
- L'instrumentalisation de la politique continue de transformation en agences des 15 dernières années, ayant contribué à disperser les compétences et en affaiblissant les services ministériels, pour aujourd'hui encore une fois viser à supprimer des pans d'action publique.
- Les coupes budgétaires historiques pour nos ministères, proposées par le gouvernement dans le cadre du débat parlementaire.

Refusent solennellement

- Toute nouvelle réforme ou décision budgétaire visant à réduire encore davantage les moyens des services et opérateurs de l'État en charge des politiques du MAT/MTE.
- Toute nouvelle « revue des missions » conçue pour auto-justifier de nouveaux coups de rabots dans un pôle ministériel ayant déjà subi plus de 10 % de perte de postes depuis 10 ans.
- Que les agents publics soient instrumentalisés pour masquer les responsabilités gouvernementales passées, présentes ou futures face aux crises écologiques et sociales en cours.

Exigent

- Une augmentation significative des budgets alloués aux services et opérateurs publics, permettant de répondre notamment aux défis climatiques et environnementaux.
- Une reconnaissance officielle et concrète du rôle des agents publics dans la mise en œuvre de la transition écologique, y compris en matière de mesures catégorielles, et un correctif public aux propos les ayant récemment mis en cause.
- La mise en place de mesures concrètes pour renforcer l'expertise et les effectifs dans les services et opérateurs du MAT/MTE, et les liens justifiant d'un ciment du pôle ministériel.
- Un moratoire sur toute réforme visant à externaliser, transférer ou privatiser de nouvelles missions du pôle MAT/MTE.

Demandent en urgence l'organisation d'un CSAM budgétaire exceptionnel sur le PLF 2025, en présence des différents ministres du pôle ministériel et le cas échéant du Premier ministre.